

# FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX À COMPTER DU 11 MAI 2020.

## LES SERVICES MUNICIPAUX SONT OUVERTS "UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS"

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de déconfinement demandé par le gouvernement, les services municipaux rouvrent au public à compter du 11 mai. Cependant, dans un souci de protection des agents et des populations, nous vous demandons de privilégier les démarches par téléphone et internet et de ne vous déplacer en mairie que sur RDV, excepté pour la régie municipale. Merci de votre compréhension.

**AFIN D'ÉVITER D'ENGORGER LES STANDARDS DE LA MAIRIE, VOUS VOUDREZ BIEN PRIVILÉGIER LES APPELS DIRECTEMENT AVEC LES SERVICES. SI TOUTEFOIS LE NUMÉRO N'EST PAS DANS CETTE LISTE VOUS POUVEZ CONTACTER LE 04 94 13 50 70**

### POLICE MUNICIPALE

Le poste de police est ouvert de 8h à 12h et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi, ainsi que le samedi matin de 8h à 12h.

Les agents de la police municipale demeurent sur le terrain du lundi au vendredi de 7h à 20h30 et samedi de 7h à 13h00. En dehors de ces créneaux horaires contacter le 17.

**Police municipale : 04 94 13 82 60**  
**Patrouille de Police : 06 83 76 96 97**

Attention : reprise de la verbalisation des zones bleues à compter du 18 mai 2020.  
Pensez à afficher vos disques de stationnement à partir de cette date.

### AFFAIRES GÉNÉRALES

**04.94.13.57.68**

**Service population : 04.94.13.50.72**  
**Cimetière : 04.94.23.46.52**

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**Service social : 04.94.33.11.29**  
**Service petite enfance : 04.94.33.11.22**  
**(tous les matins de 8h à 12h)**  
**Bureau municipal de l'emploi et PIJ :**  
**04.94.33.11.08**  
**(de 13h30 à 17h00 du lundi au jeudi)**

Une bannette à courrier est mise à disposition au rez-de-chaussée du CCAS pour le dépôt de vos dossiers ou courriers à destination de ces services.

### CRECHES

Les crèches "Les Petits loups" et "Les Moussaillons", reprennent leurs activités à partir du lundi 18 mai 2020.  
Les parents sont invités à prendre contact auprès de chaque établissement pour plus d'information.

### SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES

**06.87.65.30.65**

### SERVICE JEUNESSE

**04.94.28.51.12**

La configuration des locaux ne permet d'accueillir qu'une seule personne à la fois (et non la famille entière).

### SERVICE DES SPORTS

**04.94.48.57.35**

Le service des sports reste pour l'instant fermé aux usagers.

L'accueil exceptionnel se fera sur rendez-vous en salle de réunion Vianelli  
(Entrée par l'avenue de Lattre de Tassigny).

### ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Pour toutes questions relatives aux inscriptions, vous pouvez adresser un mail à [emmc83@yahoo.com](mailto:emmc83@yahoo.com)

### FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE

Les services sont joignables par téléphone au 04 94 13 50 70 les lundis, mardis, jeudis et vendredis après-midi, et les mercredis matin, ainsi qu'aux adresses mails suivantes :

**Services des finances : [s.f@cuers.fr](mailto:s.f@cuers.fr)**

**Service de la commande publique : [marches@cuers.fr](mailto:marches@cuers.fr)**

**ATTENTION :** La Régie municipale reçoit de nouveau les administrés. Par conséquent, la suspension des délais de paiement mise en place durant la période de confinement pour l'ensemble des factures payables auprès de ce service, a pris fin le 11 mai 2020.

### SERVICES TECHNIQUES

Les services techniques sont joignables le matin de 8h à 12h, ou par courrier - Hôtel de ville, Place du Général MAGNAN BP 37 - 83390 CUERS -

**Services urbanisme : 04.94.13.57.62 ou 06.81.56.27.08**  
**[service.urbanisme@cuers.fr](mailto:service.urbanisme@cuers.fr)**

**Services études et programmation, eau, assainissement :**  
**04.94.13.50.78 ou [cmenard@cuers.fr](mailto:cmenard@cuers.fr)**

Une bannette à courrier est mise à disposition au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville pour le dépôt de vos dossiers ou courriers à destination de ces services.